

BTS

ÉTUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION



UNE IDÉE ? DES MÉTIERS !

Participer à la conception et au chiffrage d'un projet depuis le stade où s'exprime l'intention de construire jusqu'à la livraison du bâtiment semble un défi à votre portée ? Être le garant de la maîtrise des coûts dans le respect des délais, de la réglementation, de la qualité, de la sécurité et de l'environnement vous séduit ? Vous êtes techniquement curieux et suffisamment rigoureux pour appréhender des projets de construction complexes ? Le BTS Etudes et Economie de la Construction est fait pour vous !

Après avoir préparé le BTS Etudes et Economie de la Construction, vous pourrez :

- Intégrer le bureau d'étude d'une entreprise du secteur de la construction (gros-œuvre ou second-œuvre, voirie, réseaux...) pour concevoir et chiffrer les projets
- Participer à l'élaboration et au chiffrage des projets en collaboration avec un architecte ou un bureau d'études techniques
- Collaborer avec les entreprises de tous corps d'état au sein d'un cabinet d'économistes de la construction pour assurer le suivi économique des chantiers

UNE FORMATION

Vous aborderez, sous forme de projets de complexité croissante : les techniques de construction, les caractéristiques des matériaux, la conception d'un projet à tous les stades (de l'étude de faisabilité à l'exécution), les outils informatiques (CAO/DAO - 2D et 3D), le Building Information Modeling (modélisation 3D intelligente d'un bâtiment), l'organisation, le chiffrage, la planification et la gestion financière des travaux, la passation des marchés, les réglementations et les normes.

L'aspect technique de la formation laisse aussi une place importante à la technologie des systèmes constructifs : comportement des matériaux et des structures, adaptation au site, définition des ouvrages.

8 semaines de stage placées en fin de première année de formation placent l'étudiant en situation professionnelle pour appliquer les concepts acquis en cours et découvrir de nouvelles méthodes de travail.

ET APRÈS ?

L'insertion professionnelle est possible avec un BTS Etudes et Economie de la Construction.

Néanmoins la poursuite d'études est envisageable avec un bon dossier et une motivation certaine :

- Licence professionnelle bâtiment et construction (spécialité économie de la construction ou droit et techniques du montage d'opérations de construction)
- Licence professionnelle génie civil et construction
- Diplôme d'ingénieur du secteur :
 - Du bâtiment et des travaux publics
 - Du génie civil

MATIÈRES ET HORAIRES

Aux 12 heures d'enseignement général (Français, Langue Vivante, Mathématiques, Sciences Physiques), s'ajoutent 20 à 22 heures de disciplines technologiques (Etudes des Constructions, Projet d'Ouvrage et Economie de la Construction).

NOUS CONTACTER



21 rue du Cloître Saint Etienne
10000 Troyes

Tel: 03 25 72 15 30

Fax: 03 25 72 15 31

contact@lasalle-troyes.fr

www.lasalle-troyes.fr

